

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1188

21 mai 2013

SOMMAIRE

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A. ...	56982	SGBT European Citius Investments S.A.	
Acanthus Foundation S.A.	57021		56985
Arctic Lake S.à.r.l.	57023	Sniktaw S.A.	56983
Bain Capital Everest Manager Holding		Surface Holding S.A.	56980
SCA	56998	Système de Développement Européen	
Bela-Immo	57021	S.A.	56984
Biotoscana Investments & Cy S.C.A.	57018	Tamarindo Investments S.A.	56982
Biotoscana Investments S.à r.l.	57021	Teahupoo Investments S.A.	56981
Cameron Lux Global Finance S.à r.l.	57011	Tee Holding S.A.	56979
Commercial Self Storage Investments S.A.		Tishman Speyer Junghof LP I S.à r.l.	56996
.....	57022	Torqueville Investissements S.A.	56983
Coriolis S.A.	57024	Tresfin Holding S.A.	56978
EXCELIA Management Services	57023	Tri Bridge S.A.	56979
Gandi International	57021	Uluwatu Investments S.A.	56983
Goldman Sachs Structured Investments		UniCredit International Bank (Luxem-	
SICAV	56984	bourg) S.A.	56981
Groupe Meeschter	56980	UniCredit International Bank (Luxem-	
HellermannTyton S.à r.l.	57018	bourg) S.A.	56981
Hipoteca III Lux S.à r.l.	57024	UniCredit International Bank (Luxem-	
Kempen Alternative Investment Fund ...	56982	bourg) S.A.	56981
LatAm Investment Partners (Lux) S.à r.l.		Uni-Global	56979
.....	56986	Upifra S.A.	56978
Moyasoft Europe S.à r.l.	57022	Uppercare Fund	56980
PPS Nederland S.A.	56985	Vending Holdings S.à r.l.	56978
Professional Care Holding S.à r.l.	56988	VL MGA Investments SA	56978
Ressac S.A.	56985	Ziban S.A.	56984

Vending Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 142.183.

—
Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires de la société en date du 5 avril 2013:

- Georges Scheuer, avec adresse à 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, est nommé gérant de classe A avec effet au 14 mars 2013 pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013045332/13.

(130055260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

VL MGA Investments SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 88.101.

—
Rectificatif du dépôt L120208310 enregistré et dépôt le 04/12/2012

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013045335/11.

(130055229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Upifra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 55.235.

—
Monsieur Pietro GUSSALLI BERETTA, entrepreneur et administrateur de catégorie A, est désormais domicilié au 438 Hochehgstrasse, A-6100 Seefeld in Tirol, Autriche.

Fait à Luxembourg, le 8 avril 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour UPIFRA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013045329/13.

(130055145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Tresfin Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 43.096.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 5 avril 2013

Monsieur HEITZ Jean- Marc est révoqué de ses fonctions d'administrateur.

Monsieur Monsieur GALIONE Gioacchino, expert-comptable, né le 4.01.1982 à La Louvière (Belgique), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme

TRESFIN HOLDING S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2013045315/17.

(130055165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Tri Bridge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 126.901.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue extraordinairement en date du 4 février 2013 au siège social de la société que:

1. Mme. Christelle Radocchia, avec adresse professionnelle au 11 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à été nommée administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée Générale qui se tiendra en 2017 en remplacement de Monsieur Sven HEUERTZ démissionnaire avec effet au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 4 février 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2013045316/17.

(130054622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Tee Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 163.428.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 4 avril 2013 au siège social de la société que:

1. Mr Gilles WECKER, avec adresse professionnelle au 11 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été nommé administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée Générale qui se tiendra en 2017 en remplacement de Monsieur Sven Heuertz démissionnaire avec effet au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 4 avril 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2013045295/17.

(130054620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Uni-Global, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 38.908.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2013

L'Assemblée Générale renomme:

- Fernand REINERS, Président;
- Fiona FRICK, Administrateur;
- Régis MARTIN, Administrateur;
- Nico THILL, Administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale renomme comme réviseur d'entreprises agréé:

- PricewaterhouseCoopers.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2013.

Référence de publication: 2013045322/20.

(130055289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Surface Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 36.727.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 mars 2013

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, comme Président du Conseil d'Administration pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013045369/14.

(130054739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Groupe Meeschter, Société Anonyme.

Siège social: L-9190 Vichten, 28, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 153.999.

Rectificatif à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2012 numéro 1757 du répertoire de Maître Pierre PROBST

Les membres du Conseil d'Administration déclarent:

- que lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2012, ce n'est pas Monsieur Christian FRIESEISEN, mais Madame Nathalie FRANK qui a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes. Décharge pleine et entière lui a été accordée par l'assemblée générale.

- que la fonction de commissaire aux comptes est actuellement exercée, et ce pour une durée de six ans, par la société ACOGEST S.à r.l. ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy, RSCL B 84369.

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2012. Relation: DIE/2012/15134. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé).

Vichten, le 25.02.13.

Signatures.

Référence de publication: 2013045366/17.

(130054697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Uppercare Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 171.715.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration prises par voie de résolution circulaire:

En date du 26 mars 2013, le Conseil d'Administration a décidé:

- De prendre note de la lettre de démission de Monsieur Philippe André Natalizzi adressée à la Société en date du 15 mars 2013, pour faire part de sa volonté de démissionner de son poste d'Administrateur avec effet au 31 mars 2013.

- d'accepter la démission de Monsieur Philippe André Natalizzi, avec effet au 31 mars 2013, en sa qualité d'Administrateur du Conseil d'Administration de la Société.

- de ne pas remplacer Monsieur Philippe André Natalizzi pour le moment.

A l'issue de cette décision, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Administrateurs de type A:

- Monsieur Pascal DESPONT, 14, Avenue d'Ouchy, CH-1006 Lausanne.

- Monsieur Franck PAYRAR, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Administrateur de type B:

- Monsieur Didier BENSADOUN, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

Référence de publication: 2013045330/23.

(130054709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 103.341.

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 6 mars 2013, a nommé la Société Deloitte Audit S.àR.L., 560 rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, en qualité de réviseur externe jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2022.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013045318/13.

(130055286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 103.341.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013045319/13.

(130055302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 103.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013045320/12.

(130055303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Teahupoo Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 170.795.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société du 11 mars 2013

Quatrième résolution

Approbation du renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit S.à.r.l. aux fonctions de Réviseur d'Entreprises de la Société pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

TEAHUPOO INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013045305/16.

(130054798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Tamarindo Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 170.791.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société du 11 mars 2013

Quatrième résolution

Approbation du renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit S.à.r.l. aux fonctions de Réviseur d'Entreprises de la Société pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

TAMARINDO INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013045303/16.

(130054832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Kempen Alternative Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 82.955.

—
Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration de KEMPEN ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, SICAV (la «Société») au 14 décembre 2012

Il a été décidé de préciser l'adresse du siège social de la Société de 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg à 6 C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2013.

Pour KEMPEN ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, SICAV

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2013044509/15.

(130053902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2013.

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 19.116.

—
Extrait de résolution de l'actionnaire unique et du Conseil d'Administration d'ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A datés du 1^{er} mars 2013.

L'actionnaire unique et le Conseil d'Administration ont décidés à l'unanimité:

1. de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Peter H.M. Aelbers, membre du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué..

2. de nommer pour une durée déterminée de 6 ans, du 1^{er} mars 2013 jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2019: Monsieur Humphrey Rudolph Christian Valenbreder, demeurant 46 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que membre du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué en remplacement de Monsieur Peter H.M. Aelbers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2013.

Pour extrait et traduction conformes

ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2013045362/22.

(130054742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Sniktaw S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6440 Echternach, 30, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 106.514.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société à 30, rue de la Gare, en date du 27 mars 2013.

Résolution.

Les mandats des administrateurs, Monsieur Daniel Watkins, né le 10 juin 1946 à Manchester, demeurant à 23, rue Neuve, L - 6467 Echternach, Madame Brigitte Geisen, née le 23 août 1939 à Echternach, demeurant à 23, rue Neuve, L - 6467 Echternach, et de Madame Vanessa Watkins, née le 07 juillet 1971 à Luxembourg, demeurant à 23, rue Neuve, L - 6467 Echternach sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019. Le mandat de l'administrateur -délégué, Madame Vanessa Watkins, née le 07 juillet 1971 à Luxembourg, demeurant à 23, rue Neuve, L - 6467 Echternach, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Fait à Echternach, le 27 mars 2013.

Référence de publication: 2013045368/17.

(130054748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Uluwatu Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 170.789.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société du 11 mars 2013

Quatrième résolution

Approbation du renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit S.à.r.l. aux fonctions de Réviseur d'Entreprises de la Société pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

ULUWATU INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013045321/16.

(130054762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Torqueville Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 117.811.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 Février 2013

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission d'un administrateur, à savoir:

- Monsieur Marc Theisen, administrateur, née le 05 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, de nommer un administrateur, à savoir:

- Mr Rob Sonnenschein, né le 30 août 1955 à Eindhoven (Pays-bas), domicilié professionnellement au 42-44 avenue de la gare, L-1610 Luxembourg

Son mandat d'administrateur expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration tenue en date du 18 Février 2013

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013045314/21.

(130055063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Goldman Sachs Structured Investments SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 124.187.

—
Extraits des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mars 2013

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 28 Mars 2013, que Messieurs Claude Kremer, Andreas Koernlein, Patrick Zurstrassen, Richard John Taylor et Francesco Adilberti ont été réélus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2014 et que PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Goldman Sachs Structured Investments SICAV
The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.
Vertigo Building - Polaris
2-4 rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Jérémy Colombé / Luc Bieber

Référence de publication: 2013045364/21.

(130054735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Ziban S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 85.255.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 4 avril 2013

Monsieur HEITZ Jean- Marc est révoqué de ses fonctions d'administrateur.

Madame ERK Sophie, employée privée, née le 15.12.1974 à Thionville (France), domiciliée professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommée nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme
ZIBAN S.A.
Alexis DE BERNARDI
Administrateur

Référence de publication: 2013045352/17.

(130054591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Système de Développement Européen S.A., Société Anonyme Soparfi.

Capital social: EUR 40.902,34.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 38.774.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2013: -

- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la démission de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la nomination de FIDUCIAIRE SEVE S.A. ayant son siège social 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg n° RCS Luxembourg B 82421 en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Pour SYSTEME DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN S.A.

Référence de publication: 2013045292/16.

(130054881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

SGBT European Citius Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 105.772.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société du 25 mars 2013

Quatrième résolution

Approbation du renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit S.à.r.l. aux fonctions de Réviseur d'Entreprises de la Société pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

SGBT EUROPOEAN CITIUS INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013045266/16.

(130054972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

PPS Nederland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 113.140.

EXTRAIT

Il a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 3 juillet 2012:

- d'accepter la démission de Monsieur Dominique Moerenhout en sa qualité d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- M. Moyse DARGAA, administrateur et président du conseil d'administration.
- M. Arnaud SCHREIBER, administrateur
- M. Benoît LEJEUNE, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PPS Nederland S.A.

BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013045220/21.

(130055192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Ressac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 81.784.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 5 avril 2013

Monsieur HEITZ Jean- Marc est révoqué de ses fonctions d'administrateur.

Madame ERK Sophie, employée privée, née le 15.12.1974 à Thionville (France), domiciliée professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommée nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme

RESSAC S.A.

Régis DONATI

Administrateur

Référence de publication: 2013045236/17.

(130054721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

LatAm Investment Partners (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 110.410.

In the year two thousand and thirteen, the thirteenth day of March before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of LatAm Investment Partners (Lux) S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B110.410 (the Company). The Company was incorporated on 22 August 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N°1444 on 23 December 2005. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 26 September 2008 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 2667 on 31 October 2008:

Zwirn Latin America Investment Partners, LLC, a limited liability company incorporated in the State of Delaware with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A., hereby represented by Tomas Lichy, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on 4 March 2013.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The sole shareholder, represented as stated herein above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros), representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notice;
2. Dissolution of the Company and decision to put the Company into voluntary liquidation ("liquidation volontaire");
3. Appointment of Alter Directors S.à r.l. as liquidator ("liquidateur") in relation to the voluntary liquidation of the Company (the "Liquidator");
4. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company.

III. The sole shareholder hereby unanimously resolves:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the sole shareholder represented considering itself as duly convened and declaring itself to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The meeting resolves to dissolve, with immediate effect, the Company and to put the Company into voluntary liquidation ("liquidation volontaire").

Third resolution

The meeting resolves to appoint Alter Directors S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 2, place de Strasbourg, L-2560 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B110.675, as Liquidator ("liquidateur") of the Company.

Fourth resolution

The meeting resolves to confer on the Liquidator the broadest powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the Law) and to instruct the Liquidator, to the best of its abilities and with regard to the circumstances, to realise all the assets and to pay the debts of the Company.

The meeting resolves that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders. The Liquidator may delegate his powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although he will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The meeting resolves to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The meeting resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds ("boni de liquidation") to the Shareholders, in accordance with article 148 of the Law.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in the case of any discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize le treize mars,

par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette au Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) l'associé unique de LatAm Investment Partners (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B110.410. La Société a été constituée le 22 août 2005 par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 1444 du 23 décembre 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 26 septembre 2008 par un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N°2667 du 31 octobre 2008:

Zwirn Latin America Investment Partners, LLC, un société à responsabilité limitée constitué et régi selon le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801 Etats-Unis d'Amérique, ci-après représenté par Tomas Lichy, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 04 mars 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparant et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé unique représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent considérée comme dûment constituée et apte à délibérer des points suivants de l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
3. Nomination de Alter Directors S.à r.l., en tant que liquidateur en vue de la liquidation volontaire de la Société (le «Liquidateur»);
4. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de mise en liquidation de la Société.

III. L'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'Associé représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder avec effet immédiat à la dissolution de la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer Alter Directors S.à r.l., 2, place de Strasbourg, L-2560 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, numéro B110.675 en tant que liquidateur de la Société (le Liquidateur).

Quatrième résolution

L'assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus tels que stipulés dans les articles 144 et seq. de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi) et d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des Associés. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'assemblée décide de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'assemblée décide de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation à les Associés, conformément à l'article 148 de la Loi.

Estimation des frais

L'intégralité des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou dont elle est responsable en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1,200.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparant, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparant, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparant, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Lichy, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 mars 2013. Relation: EAC/2013/3595. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013039363/138.

(130048499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2013.

Professional Care Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 176.191.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-first of March.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Professional Care Invest S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), currently in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 21 March 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name " Professional Care Holding S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below), or in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg law;

3.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the general meeting of Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, each manager shall be appointed by the general meeting of Shareholders as a class A or a class B manager.

8.3 The managers need not be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the general meeting of Shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any class A manager and any class B manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate his / its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General Meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (10%) of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Professional Care Invest S.a r.l. 12,500 Shares

Total: 12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, Professional Care Invest S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:

- Mr Karsten Hartmann, with address at Brienner Strasse 1, D-80333 München, Germany, born on 2 September 1966 in Crailsheim, Germany, as class A manager;

- Mr Bertrand Rabiller, with address at 43, rue Vital, F-75016, Paris, France, born on 25 February 1971 in Charenton, France, as class A manager;

- Mr Christophe El Gammal, with address at 35, rue des Merisiers, L-8253 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, born on 9 August 1967 in Uccle, Belgium, as class B manager; and

- Mr Marc Elvinger, with address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, born on 10 January 1975 in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), as class B manager.

2) The Company shall have its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-et-un mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand duché de Luxembourg.

A COMPARU

Professional Care Invest S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, actuellement en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

La comparante ci-dessus est représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 21 mars 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Professional Care Holding S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-dessous) ou le Conseil de Gérance (tel que défini ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avois par tous moyens.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avois (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.5 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 En cas de pluralité de gérants, chaque gérant sera nommé par l'assemblée générale des Associés en tant que gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B.

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des Associé(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés. 9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tout gérant de catégorie A et de tout gérant de catégorie B, ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'(e)s Associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Professional Care Invest S.à r.l. 12.500 Parts Sociales

Total: 12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, Professional Care Invest S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- M Karsten Hartmann, avec adresse à Brienner Strasse 1, D-80333 Munich, Allemagne, né le 2 septembre 1966 à Crailsheim, Allemagne, en tant que gérant de catégorie A;

- M Bertrand Rabiller, avec adresse au 43, rue Vital, F-75016, Paris, France, né le 25 février 1971 à Charenton, France, en tant que gérant de catégorie A;

- M Christophe El Gammal, avec adresse au 35, rue des Merisiers, L-8253 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, né le 9 août 1967 à Uccle, Belgique, en tant que gérant de catégorie B; et

- M Marc Elvinger, avec adresse au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, né le 10 janvier 1975 à Luxembourg (Grand-duché du Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B.

2- Le siège social de la Société est établi à 41, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signe: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 26 mars 2013. Relation: LAC/2013/13896. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 27 mars 2013.

Référence de publication: 2013041361/432.

(130050225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Tishman Speyer Junghof LP I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 171.584.

In the year two thousand and thirteen, on the sixth of March.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Tishman Speyer Junghof Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171577,

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given under private seal on March 6, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Tishman Speyer Junghof LP I S.à r.l." (hereinafter, the Company), with

registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171584, established pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 24, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2588, dated October 18, 2012, and whose articles of association have not been amended since.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

III. The sole shareholder resolves to amend article 2 of the Company's articles of incorporation so that it shall read as follows:

« **Art. 2.** The Company may carry out (a) all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in (i) enterprises (in whatever form) which may, pursuant to their constitutional documents, acquire and hold only real property and other assets necessary for the management of such real property (the Real Estate Companies) and (ii) real estate holding companies which are hereby defined as entities the purpose of which, according to their constitutional documents, is to indirectly acquire and hold real property and other assets necessary for the management of such real property through acquiring and holding interests in other entities the purpose of which is restricted in the same manner as described in (i) and (ii) above (the Real Estate Holding Companies), as well as (b) the administration, the management, the control and the development of such participating interests in Real Estate Companies and Real Estate Holding Companies.

In connection with the purposes stated above, the Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions which are directly or indirectly connected with its purposes stated above or which promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le six mars.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Tishman Speyer Junghof Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171577,

ici représenté par Mme. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé le 6 mars 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Tishman Speyer Junghof LP I S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 171584, constituée par acte de notaire soussigné en date du 24 septembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2588, en date du 18 octobre 2012, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'une Euro (EUR 1,00) chacune.

III. L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société peut réaliser (a) toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans (i) des entreprises (sous quelque forme que ce soit) qui peuvent, conformément à leurs documents constitutifs, acquérir et détenir exclusivement des biens immobiliers et d'autres actifs nécessaires à la gestion de tels biens immobiliers (les Sociétés Immobilières) et (ii) des sociétés de détention de portefeuille immobilier qui sont définies ici comme des entités dont l'objet social, conformément à leurs documents constitutifs, est l'acquisition et la détention indirecte des biens immobiliers et autres actifs nécessaires à la gestion de tels biens immobiliers, par le biais de l'acquisition et la prise de participations dans d'autres entités dont l'objet social est limité de la même façon comme décrit aux points (i) et (ii) ci-dessus (les Sociétés de Détention de Portefeuille Immobilier), ainsi que (b) l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des participations dans les Sociétés Immobilières et les Sociétés de Détention de Portefeuille Immobilier.

Dans le cadre des objets indiqués ci-dessus, la Société peut apporter tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt.

En général, la Société peut réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social indiqué ci-dessus ou qui favorisent son développement ou son extension.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 mars 2013. Relation: EAC/2013/3457. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013039574/111.

(130048486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2013.

Bain Capital Everest Manager Holding SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.537.

In the year two thousand and thirteen on the seventh day of March.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of Bain Capital Everest Manager Holding SCA, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.537 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on June 3, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1405 of July 8, 2010. The articles of associations of the Company were amended for the last time pursuant to a deed received by Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, on September 7, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2644 of October 26, 2012.

The Meeting was opened at 4.30 p.m. and chaired by Aurélien Le Ret, lawyer, with professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary Pedro Reis da Silva, lawyer, with professional address in Luxembourg (the Secretary).

Thomas Duong, lawyer, with professional address in Luxembourg was elected as scrutineer (the Scrutineer, and collectively with the Chairman and the Secretary, the Bureau).

The Bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. All the Shareholders have been duly convened by way of written notice. The name of the shareholders and the number of shares they hold are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders, the Bureau and the undersigned notary, together with the powers of attorney of the represented shareholders, after having been signed *ne varietur*, will remain annexed to the present deed for the purposes of registration.

The Company's capital is presently set at thirty-seven thousand eight hundred and ninety United States Dollars and thirty-two Cents (USD 37,890.32) represented by fully paid-up shares, all without designation of the nominal value, consisting of:

- a. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares;
- b. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares;
- c. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares;
- d. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares;
- e. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares;
- f. sixty-six thousand seven hundred and seventy-one (66,771) Class H Ordinary Shares;
- g. sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class I Ordinary Shares;
- h. sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class J Ordinary Shares;
- i. sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class K Ordinary Shares;
- j. sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class L Ordinary Shares; and
- k. one hundred (100) General Partner Shares.

II. It appears from the said attendance list established and certified by the members of the Bureau that 97.06% of the share capital of the company are present or represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented.

III. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Restatement of article 6.16 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to correct a material error occurred with regard to the full restatement of the Articles passed on February 3, 2011.

2. Increase of the share capital of the Company from its current amount of thirty-seven thousand eight hundred and ninety United States Dollars and thirty-two cents (USD 37,890.32) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) sixty-six thousand seven hundred and seventy-one (66,771) Class H Ordinary Shares, (g) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class I Ordinary Shares, (h) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class J Ordinary Shares, (i) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class K Ordinary Shares, (j) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, without designation of the nominal value to thirty-eight thousand two hundred and twelve United States Dollars and twenty-five Cents (USD 38,212.25) and to allocate such amount to the share capital account of the Company without issuing any new shares in the share capital of the Company but through an increase of the par value of the shares in the share capital of the Company.

3. Adoption of a nominal value of one Cent (USD 0.01) for the shares of the share capital of the Company so that the Company has a share capital of thirty-eight thousand two hundred and twelve United States Dollars and twenty-five Cents (USD 38,212.25) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) sixty-six thousand seven hundred and seventy-one (66,771) Class H Ordinary Shares, (g) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class I Ordinary Shares, (h) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class J Ordinary Shares, (i) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class K Ordinary Shares, (j) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each.

4. Approval of the redemption by the Company of (i) three hundred eighty-nine (389) class H ordinary shares of the Company and (ii) three hundred eighty-seven (387) of each of the ordinary classes of shares from I to L of the Company,

having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each to be held in treasury by the Company (the Redeemed Shares) with a payment in cash to the holder of the Redeemed Shares in an amount of nineteen United States dollars and thirty-seven cents (USD 19.37) (the Redemption Price 1) without reducing the net assets of the Company below the aggregate of the subscribed capital and the reserves which may not be distributed under the law and the Articles.

5. Authorization and empowerment of any manager of the general partner of the Company, each acting individually, under his or her sole signature, on behalf of the Company, (i) to redeem the Redeemed Shares within a maximum period of eighteen months beginning as of the date of the present deed, (ii) to proceed with the payment of the Redemption Price 1 to the holder of the Redeemed Shares and to fix the date and other formalities of such payment.

6. Reduction of the share capital of the Company from its present amount of thirty-eight thousand two hundred and twelve United States Dollars and twenty-five Cents (USD 38,212.25) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) sixty-six thousand seven hundred and seventy-one (66,771) Class H Ordinary Shares, (g) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class I Ordinary Shares, (h) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class J Ordinary Shares, (i) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class K Ordinary Shares, (j) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each, to the amount of thirty-seven thousand five hundred and fifty-three United States Dollars and ninety-one Cents (USD 37,553.91) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) fifty-three thousand six hundred and four (53,604) Class H Ordinary Shares (g) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class I Ordinary Shares, (h) fifty-three thousand six hundred and one (53,601) Class J Ordinary Shares, (i) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class K Ordinary Shares, (j) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each, by way of the redemption and subsequent cancellation by the Company of thirteen thousand one hundred and sixty-seven (13,167) shares of each of the Class H Ordinary Shares, Class I Ordinary Shares, Class K Ordinary Shares and Class L Ordinary Shares and thirteen thousand one hundred and sixty-six (13,166) Class J Ordinary Shares (collectively, the Redeemed and Cancelled Shares), with a payment in cash to the holders of the Redeemed and Cancelled Shares in an amount of six hundred and sixteen United States Dollars and ninety-nine Cents (USD 616.99) (the Redemption Price 2).

7. Authorization and empowerment of any manager of the general partner of the Company, each acting individually, under his or her sole signature, to proceed, on behalf of the Company, with the payment of the Redemption Price 2 to the holders of the Redeemed and Cancelled Shares and to fix the date and other formalities of such payment.

8. Increase of the share capital of the Company from its current amount of thirty-seven thousand five hundred and fifty-three United States Dollars and ninety-one Cents (USD 37,553.91) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) fifty-three thousand six hundred and four (53,604) Class H Ordinary Shares (g) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class I Ordinary Shares, (h) fifty-three thousand six hundred and one (53,601) Class J Ordinary Shares, (i) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class K Ordinary Shares, (j) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each to thirty-seven thousand six hundred and thirty-six United States Dollars and sixty-one Cents (USD 37,636.61) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) fifty-five thousand two hundred and fifty-eight (55,258) Class H Ordinary Shares (g) fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class I Ordinary Shares, (h) fifty-five thousand two hundred and fifty-five (55,255) Class J Ordinary Shares, (i) fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class K Ordinary Shares, (j) fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class L Ordinary Shares; and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each, by way of the issue of one thousand six hundred and fifty-four (1,654) shares of the ordinary classes from H to L having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each.

9. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 8. above.

10. Increase of the authorized share capital from its current amount of forty-six thousand five-hundred United States Dollars (USD 46,500.-) up to one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-).

11. Subsequent amendment (i) to article 6.1 of the Articles in order to (a) to reflect the share capital increases adopted in items 2. and 8. above, (b) to reflect the adoption of a nominal value of one Cent (USD 0.01) for the shares of the Company adopted in item 3. above, (c) to reflect the share capital decrease adopted in item 6. above and (ii) to article 6.18 of the Articles in order to reflect the increase of the authorized share capital of the Company adopted in item 10. above.

12. Amendment to the definition of "Distribution" under article 6.20 of the Articles.

13. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the general partner of the Company acting individually with full power of substitution to proceed on behalf of the Company to the registration of the above-mentioned amendments in the shares' register of the Company.

14. Miscellaneous.

IV. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting acknowledges that a material error occurred with regard to the full restatement of the Articles pursuant to the notarial deed passed on February 3, 2011 and in particular articles 6.16(a) and 6.16(b) of the Articles. The Meeting further acknowledges that all distributions made by the Company to holders of Ordinary Shares prior to the date of this Meeting were made in compliance with the Articles in effect at the time of such distribution and/or in accordance with the intentions of the shareholders. The Meeting further acknowledges that the amendments to articles 6.16 and 6.20 of the Articles resolved by this Meeting were made after taking into consideration the correction of the aforementioned material error and the effects of all distributions made by the Company to holders of Ordinary Shares prior to the date of this Meeting.

Therefore, the Meeting resolves to restate article 6.16 of the Articles, which shall read as follows:

" **Art. 6.16. Distributions to Shareholders.** If any Distribution to the shareholders is determined to be made by the Company's shareholders meeting (including the General Partner) and/or by the General Partner (whether by interim dividend, redemption or otherwise), the shareholders will be entitled to receive distributions, when, as, and if declared by the Company's shareholders meeting and/or by the General Partner out of funds legally available therefore, in accordance with applicable law, in the following manner and priority save as provided otherwise in these Articles or by a written agreement which may be entered into among the General Partner and the other shareholders of the Company:

(a) The holder of the Co-Invest Securities shall be entitled to receive all Distributions made by the Company with respect to their Ordinary Shares and such Distributions shall be made pro rata among the holders of any one or more classes of the Co-Invest Securities, based on the number of such Co-Invest Securities held by such holders, until such time as the holders of the Co-Invest Securities of those classes shall have received Aggregate Distributions equal to the Investors Initial Amount less USD 248,645,636; and

(b) After the holders of the Co-Invest Securities shall have received Aggregate Distributions (including, for the avoidance of doubt, amounts distributed to such holders pursuant to Article 6.16(a) above) equal to the Investors Initial Amount less USD 248,645,636, the holders of each of the Incentive Securities and Co-Invest Securities shall be entitled to receive all further Distributions made by the Company with respect to their Ordinary Shares, and such Distributions shall be allocated pro rata among the holders of any one or more classes of Co-Invest Securities and Incentive Securities, based on the number of Securities of those classes held by such holders."

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of thirty-seven thousand eight hundred and ninety United States Dollars and thirty-two cents (USD 37,890.32) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) sixty-six thousand seven hundred and seventy-one (66,771) Class H Ordinary Shares, (g) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class I Ordinary Shares, (h) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class J Ordinary Shares, (i) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class K Ordinary Shares, (j) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, without designation of the nominal value to thirty-eight thousand two hundred and twelve United States Dollars and twenty-five Cents (USD 38,212.25) and to allocate such amount to the share capital account of the Company without issuing any new shares in the share capital of the Company but through an increase of the par value of the shares in the share capital of the Company. The amount of three hundred and twenty-one United States Dollars and ninety three cents (USD 321,93) is at the disposal of the Company and evidence thereof has been given to the undersigned notary

Third resolution

The Meeting resolves to adopt a nominal value of one Cent (USD 0.01) for the shares of the share capital of the Company so that the Company has a share capital of thirty-eight thousand two hundred and twelve United States Dollars and twenty-five Cents (USD 38,212.25) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) sixty-six thousand seven hundred and seventy-one (66,771) Class H Ordinary Shares, (g) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class I Ordinary Shares, (h) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class J Ordinary Shares, (i) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class K Ordinary Shares, (j) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each.

Fourth resolution

The Meeting resolves to approve the redemption by the Company of the Redeemed Shares with a payment in cash of the Redemption Price 1 to the holder of the Redeemed Shares without reducing the net assets of the Company below the aggregate of the subscribed capital and the reserves which may not be distributed under the law and the Articles.

Fifth resolution

The Meeting resolves to authorize and empower any manager of the general partner of the Company, each acting individually, under his or her sole signature, on behalf of the Company, (i) to redeem the Redeemed Shares within a maximum period of eighteen months beginning as of the date of the present deed, (ii) to proceed with the payment of the Redemption Price 1 to the holder of the Redeemed Shares and to fix the date and other formalities of such payment

Sixth resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company from its present amount of thirty-eight thousand two hundred and twelve United States Dollars and twenty-five Cents (USD 38,212.25) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) sixty-six thousand seven hundred and seventy-one (66,771) Class H Ordinary Shares, (g) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class I Ordinary Shares, (h) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class J Ordinary Shares, (i) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class K Ordinary Shares, (j) sixty-six thousand seven hundred and sixty-seven (66,767) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each, to the amount of thirty-seven thousand five hundred and fifty-three United States Dollars and ninety-one Cents (USD 37,553.91) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) fifty-three thousand six hundred and four (53,604) Class H Ordinary Shares (g) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class I Ordinary Shares, (h) fifty-three thousand six hundred and one (53,601) Class J Ordinary Shares, (i) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class K Ordinary Shares, (j) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each, by way of the redemption and subsequent cancellation by the Company of the Redeemed and Cancelled Shares, with a payment in cash to the holders of the Redeemed and Cancelled Shares of the Redemption Price 2.

Seventh resolution

The Meeting resolves to authorize and empower any manager of the general partner of the Company, each acting individually, under his or her sole signature, to proceed, on behalf of the Company, with the payment of the Redemption Price 2 to the holders of the Redeemed and Cancelled Shares and to fix the date and other formalities of such payment.

Eighth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of thirty-seven thousand five hundred and fifty-three United States Dollars and ninety-one Cents (USD 37,553.91) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-

seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) fifty-three thousand six hundred and four (53,604) Class H Ordinary Shares (g) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class I Ordinary Shares, (h) fifty-three thousand six hundred and one (53,601) Class J Ordinary Shares, (i) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class K Ordinary Shares, (j) fifty-three thousand six hundred (53,600) Class L Ordinary Shares, and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each to thirty-seven thousand six hundred and thirty-six United States Dollars and sixty-one Cents (USD 37,636.61) represented by (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares, (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares, (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares, (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares, (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares, (f) fifty-five thousand two hundred and fifty-eight (55,258) Class H Ordinary Shares (g) fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class I Ordinary Shares, (h) fifty-five thousand two hundred and fifty-five (55,255) Class J Ordinary Shares, (i) fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class K Ordinary Shares, (j) fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class L Ordinary Shares; and (k) one hundred (100) General Partner Shares, all fully paid-up and having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each, by way of the issue of one thousand six hundred and fifty-four (1,654) shares of the ordinary classes from H to L having a nominal value of one Cent (USD 0.01) each.

Ninth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

Jeff Denton, residing professionally at 10086 N Whiteville Rd, Clare, Michigan 48617, United States of America, subscribes for seven hundred and seventy-four (774) shares of each of the ordinary classes of shares going from H to L of the Company, with a nominal value of one Cent (USD 0.01) each and fully paid them up by a contribution in cash of an aggregate amount of thirty-eight United States Dollars and seventy Cents (USD 38.70) which is allocated to the share capital of the Company.

Ralph Than, residing at 5843 Bucher Road, Whitehouse, Ohio 43571, United States of America, subscribes for eight hundred and eighty (880) shares of each of the ordinary classes of shares going from H to L of the Company, with a nominal value of one Cent (USD 0.01) each and fully paid them up by a contribution in cash of an aggregate amount of forty-four United States Dollars (USD 44.-) which is allocated to the share capital of the Company.

The amount of eighty-two United States Dollars and seventy (USD 82.70) is at the disposal of the Company and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Tenth resolution

The Meeting resolves to increase the authorized share capital from its current amount of forty-six thousand five-hundred United States Dollars (USD 46,500.-) up to one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) within the conditions set forth in article 6.18 of the Articles. The Meeting expressly authorizes the general partner of the Company to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorized capital during a period ending five (5) years beginning as of the date of the publication of the present deed in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Meeting expressly authorizes the general partner of the Company to limit or to waive the preferential subscription right reserved to the shareholders of the Company.

Eleventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to restate article 6.1 and article 6.18 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

Art. 6. Corporate Capital.

" **Art. 6.1. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at thirty-seven thousand six hundred and thirty-six United States Dollars and sixty-one Cents (USD 37,636.61) represented by fully paid-up shares, all having a nominal value of one Cent (0.01) each, consisting of:

- a. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares;
- b. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares;
- c. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares;
- d. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares;
- e. six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares;
- f. fifty-five thousand two hundred and fifty-eight (55,258) Class H Ordinary Shares;
- g. fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class I Ordinary Shares;

- h. fifty-five thousand two hundred and fifty-five (55,255) Class J Ordinary Shares;
- i. fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class K Ordinary Shares;
- j. fifty-five thousand two hundred and fifty-four (55,254) Class L Ordinary Shares; and
- l. one hundred (100) General Partner Shares.

The shareholders may decide to create reserves and/or share premium accounts which may be connected to any or all classes of shares as set out above and to which any premium paid on any shares in addition to its par value is transferred. The amount of the premium accounts may be used for the purpose of the redemption of any class(es) of shares as per article 6.15 of the Articles, to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

" **6.18. Authorized Capital.** In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorized capital of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) which will consist in a maximum of each following shares:

- (a) 1,397,850 Class A Ordinary Shares;
- (b) 1,397,850 Class B Ordinary Shares;
- (c) 1,397,849 Class C Ordinary Shares;
- (d) 1,397,849 Class D Ordinary Shares;
- (e) 1,397,849 Class E Ordinary Shares;
- (f) 1,397,849 Class F Ordinary Shares;
- (g) 268,818 Class G Ordinary Shares;
- (h) 268,818 Class H Ordinary Shares;
- (i) 268,817 Class I Ordinary Shares;
- (j) 268,817 Class J Ordinary Shares;
- (k) 268,817 Class K Ordinary Shares; and (l)
268,817 Class L Ordinary Shares;

During a period ending five (5) years after the date of publication of the last shareholders' resolution to create or to increase the authorized capital of the Company in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the General Partner is authorized to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorized capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the General Partner may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realizing the authorized capital in full or in part, the General Partner is expressly authorized to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The General Partner may delegate to any duly authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized Person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the General Partner, the present article is, as a consequence, to be adjusted."

Twelfth resolution

The Meeting resolves to restate the definition of "Distribution" under article 6.20 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

""Distribution" means each distribution made by the Company to holders of Ordinary Shares, with respect to such Ordinary Shares, whether in cash, property, or securities of the Company, and whether by redemption, repurchase, dividend, liquidating distribution, recapitalization or otherwise; provided that, the following shall not be a Distribution: any recapitalization or exchange of any outstanding Ordinary Shares, or any subdivision (by stock split, stock dividend or otherwise) of any outstanding Ordinary Shares, in each case involving only the receipt of equity securities in exchange for or in connection with any such recapitalization, subdivision or combination; provided, further, that all distributions made by the Company prior to 7 March 2013 shall be disregarded for purposes of this definition of "Distribution" and these Articles."

Thirteenth resolution

The Meeting resolves to amend the shares' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the general partner of the Company, each acting individually with full power of substitution to proceed on behalf of the Company to the registration of the above-mentioned changes in the shares' register of the Company.

Estimated Costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing parties, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le septième jour du mois de mars,

par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires (les Actionnaires) de Bain Capital Everest Manager Holding S.C.A, une société en commandite par actions régie par les lois de Luxembourg, dont le siège social se situe au 9A, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.537 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 3 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1405 du 8 juillet 2010. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant, le 7 septembre 2012, publié au au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2644 du 26 octobre 2012.

L'Assemblée est ouverte à 16.30 heures et présidée par Aurélien Le Ret, avovat de résidence professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président nomme Pedro Reis da Silva, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en tant que secrétaire (le Secrétaire).

Thomas Duong, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg, est choisi comme scrutateur (le Scrutateur, et ensemble avec le Président et le Secrétaire le Bureau).

Le Bureau constitué, le Président a déclaré et a prié le notaire d'acter que:

I. Tous les Actionnaires ont été dûment convoqués par convocation écrite. Les noms des actionnaires et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, signée par le mandataire des actionnaires représentés, le Bureau et le notaire instrumentant, avec les procurations des actionnaires représentés, après signature ne varietur, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le capital de la Société est actuellement fixé à trente-sept mille huit cent quatre-vingt-dix dollars américains et trente-deux cents (USD 37.890,32) représenté par des actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale, se composant de:

- a. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B;
- b. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C;
- c. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D;
- d. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E;
- e. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F;
- f. soixante-six mille sept cent soixante et onze (66.771) Actions Ordinaires de Classe H;
- g. soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe I;
- h. soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe J;
- i. soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe K;
- j. soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe L; et
- k. cent (100) Actions de Commandité.

II. Il ressort de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que 97,06% du capital social de la société sont présents ou représentés à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement statuer sur tous les points à l'ordre du jour dont les actionnaires présents ou représentés ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Refonte de l'article 6.16 des statuts de la Société (les Statuts) afin de corriger une erreur matérielle commise lors de la refonte intégrale des Statuts adoptée le 3 février 2011.

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de trente-sept mille huit cent quatre-vingt-dix dollars américains et trente-deux cents (USD 37.890,32) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) soixante-six mille sept cent soixante-et-onze (66.771) Actions Ordinaires de Classe H, (g) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe I, (h) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe J, (i) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe K, (j) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, sans désignation de valeur nominale, à trente-huit mille deux cent douze dollars américains et vingt-cinq cents (USD 38.212,25) et d'affecter ce montant au compte de capital social de la Société sans émission de nouvelles actions dans le capital social mais par l'augmentation de la valeur nominale des actions du capital social de la Société.

3. Adoption d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) pour les actions du capital social de la Société de sorte que la Société ait un capital social de trente-huit mille deux cent douze dollars américains et vingt-cinq cents (USD 38.212,25) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) soixante-six mille sept cent soixante-et-onze (66.771) Actions Ordinaires de Classe H, (g) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe I, (h) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe J, (i) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe K, (j) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune.

4. Approbation du rachat par la Société de (i) trois cent quatre-vingt-neuf (389) actions ordinaires de classe H de la Société et (ii) trois cent quatre-vingt-sept (387) de chacune des actions ordinaires des classes d'actions allant de I à L de la Société, ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, que la Société détiendra en trésorerie (les Actions Rachetées) avec paiement en numéraire au détenteur des Actions Rachetées d'un montant de dix-neuf dollars américains et trente-sept cents (USD 19,37) (le Prix de Rachat 1) sans réduction des actifs nets de la Société sous le total du capital souscrit et des réserves qui ne peuvent pas être distribuées en vertu de la loi et des Statuts.

5. Pouvoir et autorité donné à tout gérant de l'actionnaire commandité de la Société, chacun agissant individuellement, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) pour racheter les Actions Rachetées dans un délai maximum de dix-huit mois débutant à la date du présent acte, (ii) pour procéder au paiement du Prix de Rachat 1 au détenteur des Actions Rachetées et pour déterminer la date ainsi que toutes autres formalités relatives à ce paiement.

6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de trente-huit mille deux cent douze dollars américains et vingt-cinq cents (USD 38.212,25) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) soixante-six mille sept cent soixante et onze (66.771) Actions Ordinaires de Classe H, (g) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe I, (h) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe J, (i) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe K, (j) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, au montant de trente-sept mille cinq cent cinquante-trois dollars américains et quatre-vingt-onze cents (USD 37.553,91) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) cinquante-trois mille six cent quatre (53.604) Actions Ordinaires de Classe H, (g) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe I, (h) cinquante-trois mille six cent une (53.601) Actions Ordinaires de Classe J, (i) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe K, (j) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, par le rachat et l'annulation subséquente par la Société de treize mille cent soixante-sept (13.167) Actions Ordinaires de Classe H, Actions Ordinaires de Classe I, Actions Ordinaires de Classe K et Actions Ordinaires de Classe L et treize mille cent soixante-six (13.166) Actions Ordinaires de Classe J (les Actions Rachetées et Annulées) avec un paiement en numéraires aux détenteurs des Actions Rachetées et Annulées d'un montant de six cent seize dollars américains et quatre-vingt-dix-neuf cents (USD 616,99) (le Prix de Rachat 2).

7. Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de l'actionnaire commandité de la Société, chacun agissant individuellement, par sa seule signature, pour effectuer, au nom de la Société, le paiement du Prix de Rachat 2 aux détenteurs des Actions Rachetées et Annulées et pour déterminer la date ainsi que toutes autres formalités relatives à ce paiement.

8. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de trente-sept mille cinq cent cinquante-trois dollars américains et quatre-vingt-onze cents (USD 37.553,91) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) cinquante-trois mille six cent quatre (53.604) Actions Ordinaires de Classe H, (g) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe I, (h) cinquante-trois mille six cent une (53.601) Actions Ordinaires de Classe J, (i) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe K, (j) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, à trente-sept mille six cent trente-six dollars américains et soixante et un cents (USD 37.636,61) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) cinquante-cinq mille deux cent cinquante-huit (55.258) Actions Ordinaires de Classe H, (g) cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe I, (h) cinquante-cinq mille deux cent cinquante-cinq (55.255) Actions Ordinaires de Classe J, (i) cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe K, (j) cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe L, et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, par l'émission de mille six cent cinquante-quatre (1.654) actions des classes ordinaires H à L ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune.

9. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social spécifiée au point 8. ci-dessus;

10. Augmentation du capital autorisé de son montant actuel de quarante-six mille cinq cents dollars américains (USD 46.500,-) jusqu'au montant de cent mille dollars américains (USD 100.000,-).

11. Modification subséquente (i) de l'article 6.1 des Statuts afin (a) de refléter les augmentations de capital social adoptées aux points 2. et 8. ci-dessus, (b) de refléter l'adoption de la valeur nominale d'un cent (USD 0,01) pour les actions de la Société tel qu'adopté au point 3. ci-dessus, (c) de refléter la diminution de capital social adoptée au point 6. ci-dessus et (ii) de l'article 6.18 des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital autorisé de la Société adoptée au point 10. ci-dessus.

12. Modification de la définition de «Distribution» de l'article 6.20 des Statuts.

13. Modification du registre des actions de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de l'actionnaire commandité de la Société, chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des actions de la Société.

14. Divers.

V. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée prend note qu'une erreur matérielle a été commise lors de la refonte intégrale des Statuts et en particulier dans les articles 6.16(a) et 6.16(b) des Statuts. L'Assemblée prend note que toutes les distributions faites par la Société aux détenteurs d'Actions Ordinaires avant la date de la présente Assemblée ont été faites en conformité avec les Statuts en vigueur au moment de la distribution et/ou en conformité avec les intentions des actionnaires. L'Assemblée reconnaît en outre que les modifications aux articles 6.16 et 6.20 des Statuts décidées par la présente Assemblée ont été faites en tenant compte de la correction de l'erreur matérielle mentionnée ci-dessus et les effets de toutes les distributions faites par la Société aux détenteurs d'Actions Ordinaires avant la date de la présente Assemblée.

En conséquence, l'Assemblée décide de refondre l'article 6.16 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.16. Distributions aux Actionnaires.** Si toute Distribution aux actionnaires est censée être effectuée par l'assemblée des actionnaires de la Société (y compris l'Actionnaire Commandité) et/ou par l'Actionnaire Commandité (que ce soit par acompte sur dividende, rachat ou autre), les actionnaires seront autorisés à percevoir des distributions, quand, comme et si déclaré par l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou par l'Actionnaire Commandité en-dehors des fonds légalement disponibles pour cette distribution, conformément au droit applicable, comme suit et selon l'ordre de priorité suivant, à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans ces Statuts ou par un accord écrit conclu parmi l'Actionnaire Commandité et les autres actionnaires de la Société:

(a) Le détenteur de Titres Co-Invest sera autorisé à percevoir toutes les Distributions effectuées par la Société pour ses Actions Ordinaires et ces Distributions seront effectuées proportionnellement parmi les détenteurs d'une ou plusieurs

classe(s) de Titres Co-Invest, sur base du nombre de Titres Co-Invest détenus par ces détenteurs, jusqu'au moment où les détenteurs de Titres Co-Invest de ces classes aient reçu les Distributions Totales, égales au Montant Initial des Investisseurs moins USD 248.645.636;

(b) Après que chaque détenteur des Titres Co-Invest ait reçu les Distributions Totales (en ce compris, en tout état de cause, les montants distribués à ces détenteurs en vertu de l'Article 6.16 (a) ci-dessus) égales au Montant Initial des Investisseurs moins USD 248.645.636, les détenteurs de chacun des Titres Incitatifs et des Titres Co-Invest auront le droit de percevoir toutes les Distributions supplémentaires effectuées par la Société pour ses Actions Ordinaires, et ces Distributions seront affectées de façon proportionnelle parmi les détenteurs d'une ou plusieurs classe(s) de Titres Co-Invest, de Titres Incitatifs, sur base du nombre de Titres de ces classes détenus par ces détenteurs.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente-sept mille huit cent quatre-vingt-dix dollars américains et trente-deux cents (USD 37.890,32) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) soixante-six mille sept cent soixante et onze (66.771) Actions Ordinaires de Classe H, (g) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe I, (h) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe J, (i) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe K, (j) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, sans désignation de valeur nominale, à trente-huit mille deux cent douze dollars américains et vingt-cinq cents (USD 38.212,25) et d'affecter ce montant au compte de capital social de la Société sans émission de nouvelles actions dans le capital social de la Société mais par l'augmentation de la valeur nominale de et-un dollars américains et quatre-vingt-treize cents (USD 321,93) est à la disposition de la Société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'adopter une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) pour les actions du capital social de la Société de sorte que la Société ait un capital social de trente-sept mille huit cent quatre-vingt-dix dollars américains et trente-deux cents (USD 37.890,32) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) soixante-six mille sept cent soixante et onze (66.771) Actions Ordinaires de Classe H, (g) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe I, (h) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe J, (i) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe K, (j) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser la réduction par la Société des Actions Rachetées par un paiement en numéraire du Prix de Rachat 1 au détenteur des Actions Rachetées sans réduction des actifs nets de la Société sous le montant total du capital souscrit et des réserves qui ne peuvent être distribuées en vertu de la loi et des Statuts.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de donner pouvoir et autorité à tout gérant de l'actionnaire commandité de la Société, chacun agissant individuellement, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) pour racheter les Actions Rachetées dans un délai maximum de dix-huit mois débutant à la date du présent acte, (ii) pour procéder au paiement du Prix de Rachat 1 au détenteur des Actions Rachetées et pour déterminer la date ainsi que toutes autres formalités relatives à ce paiement.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de trente-huit mille deux cent douze dollars américains et vingt-cinq cents (USD 38.212,25) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) soixante-six mille sept cent soixante et onze (66.771) Actions Ordinaires de Classe H, (g) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe I, (h) soixante-six mille sept cent soixante-

sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe J, (i) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe K, (j) soixante-six mille sept cent soixante-sept (66.767) Actions Ordinaires de Classe L, et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, au montant de trente-sept mille cinq cent cinquante-trois dollars américains et quatre-vingt-onze cents (USD 37.553,91) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) cinquante-trois mille six cent quatre (53.604) Actions Ordinaires de Classe H, (g) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe I, (h) cinquante-trois mille six cent une (53.601) Actions Ordinaires de Classe J, (i) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe K, (j) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, par le rachat et l'annulation subséquente par la Société des Actions Rachetées et Annulées, avec paiement en numéraire du Prix de Rachat 2 aux détenteurs des Actions Rachetées et Annulées.

Septième résolution

L'Assemblée décide de donner pouvoir et autorité à tout gérant de l'actionnaire commandité de la Société, chacun agissant individuellement, par sa seule signature, pour procéder pour le compte de la Société, au paiement du Prix de Rachat 2 aux détenteurs des Actions Rachetées et Annulées et pour déterminer la date ainsi que toutes autres formalités relatives à ce paiement.

Huitième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente-sept mille cinq cent cinquante-trois dollars américains et quatre-vingt-onze cents (USD 37.553,91) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) cinquante-trois mille six cent quatre (53.604) Actions Ordinaires de Classe H, (g) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe I, (h) cinquante-trois mille six cent une (53.601) Actions Ordinaires de Classe J, (i) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe K, (j) cinquante-trois mille six cents (53.600) Actions Ordinaires de Classe L et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, à trente-sept mille six cent trente-six dollars américains et soixante et un cents (USD 37.636,61) représenté par (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B, (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C, (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D, (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E, (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F, (f) cinquante-cinq mille deux cent cinquante-huit (55.258) Actions Ordinaires de Classe H, (g) cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe I, (h) cinquante-cinq mille deux cent cinquante-cinq (55.255) Actions Ordinaires de Classe J, (i) cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe K, (j) cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe L, et (k) cent (100) Actions de Commandité, toutes entièrement libérées et ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune, par l'émission de mille six cent cinquante-quatre (1.654) actions des classes ordinaires H à L ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription et libération

Jeff Denton, de résidence professionnelle au 10086 N Whiteville Rd, Clare, Michigan 48617, Etats-Unis d'Amérique, souscrit à sept cent soixante-quatorze (774) actions de chacune des classes ordinaires allant de H à L de la Société, ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-huit dollars américains et soixante-dix cents (USD 38,70) qui est affecté au capital social de la Société.

Ralph Than, de résidence à 5843 Bucher Road, Whitehouse, Ohio 43571, Etats-Unis d'Amérique, souscrit à huit cent quatre-vingts (880) actions de chacune des classes ordinaires allant de H à L de la Société, ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de quarante-quatre dollars américains (USD 44,-) qui est affecté au capital social de la Société.

Le montant de quatre-vingt-deux dollars américains et soixante-dix cents (USD 82,70) est à la disposition de la Société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant.

Dixième résolution

L'Assemblée décide augmenter le capital social autorisé de son montant actuel de quarante-six mille cinq cents dollars américains (USD 46.500) à cent mille dollars américains (USD 100.000) dans les conditions telles que déterminées à l'article 6.18 des Statuts. L'assemblée autorise expressément l'actionnaire commandité de la Société d'augmenter à une ou plusieurs reprises, le capital souscrit en faisant en sorte que la Société émette des nouvelles actions dans les limites du capital autorisé pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication du présent acte dans le Journal Officiel de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. L'Assemblée autorise expressément l'actionnaire commandité de la Société à limiter ou déroger au droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires de la Société.

Onzième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier les articles 6.1 et 6.18 des Statuts, de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

« Art. 6. Capital Social.

Art. 6.1. Capital Souscrit. Le capital souscrit de la Société est fixé à trente-sept mille six cent trente-six dollars américains et soixante et un cents (USD 37.636,61) représenté par des actions entièrement libérées, toutes d'une valeur nominale de un cent (USD 0,01) chacune, comprenant:

- a. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B;
- b. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C;
- c. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D;
- d. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E;
- e. six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F;
- f. cinquante-cinq mille deux cent cinquante-huit (55.258) Actions Ordinaires de Classe H;
- g. cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe I;
- h. cinquante-cinq mille deux cent cinquante-cinq (55.255) Actions Ordinaires de Classe J;
- i. cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe K;
- j. cinquante-cinq mille deux cent deux cent cinquante-quatre (55.254) Actions Ordinaires de Classe L; et
- k. cent (100) Actions de Commandité.

Les actionnaires peuvent décider de créer des réserves et/ou des comptes de prime d'émission qui peuvent être reliés à une ou à toutes les classes d'actions comme exposées ci-dessus et sur lesquelles sera transférée toute prime d'émission payée pour les actions en plus de leur valeur. Le montant des comptes de prime d'émission peut être utilisé en vue du rachat d'une ou plusieurs classe(s) d'actions conformément à l'article 6.15 des Statuts afin de compenser toute perte nette réalisée, de faire des distributions aux actionnaires ou d'allouer des fonds à la réserve légale.»

« **6.18. Capital Autorisé.** Outre le capital souscrit, la Société aura un capital autorisé de cent mille dollars américains (USD 100.000,-) qui sera composé du maximum de chacune des actions suivantes:

- (a) 1.397.850 Actions Ordinaires de Classe A;
- (b) 1.397.850 Actions Ordinaires de Classe B;
- (c) 1.397.849 Actions Ordinaires de Classe C;
- (d) 1.397.849 Actions Ordinaires de Classe D;
- (e) 1.397.849 Actions Ordinaires de Classe E;
- (f) 1.397.849 Actions Ordinaires de Classe F;
- (g) 268.818 Actions Ordinaires de Classe G;
- (h) 268.818 Actions Ordinaires de Classe H;
- (i) 268.817 Actions Ordinaires de Classe I;
- (j) 268.817 Actions Ordinaires de Classe J;
- (k) 268.817 Actions Ordinaires de Classe K; et
- (l) 268.817 Actions Ordinaires de Classe L.

Pendant une période prenant fin cinq (5) ans après la date de publication de la dernière résolution des actionnaires visant à créer ou augmenter le capital autorisé dans le Journal Officiel de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, l'Actionnaire Commandité est autorisé à augmenter à une ou plusieurs reprises, le capital souscrit en faisant en sorte que la Société émette des nouvelles actions dans les limites du capital autorisé. Ces nouvelles actions peuvent être souscrites et émises selon les modalités et conditions générales que l'Actionnaire Commandité peut à sa propre discrétion déterminer, plus particulièrement concernant la souscription et la libération des nouvelles actions à souscrire et à émettre, comme déterminer le moment et le montant des nouvelles actions à souscrire et à émettre, déterminer si les nouvelles actions seront souscrites avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelle mesure la libération des actions nouvellement souscrites est acceptable soit en numéraire ou par des actifs autres que numéraire.

Sauf décision contraire des actionnaires, au moment de la réalisation du capital autorisé en totalité ou partiellement, l'Actionnaire Commandité est expressément autorisé à limiter ou à renoncer au droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. L'Actionnaire Commandité peut déléguer à tout administrateur dûment habilité ou à tout agent de la Société ou à toute autre Personne dûment habilitée, les fonctions d'acceptation des souscriptions et de réception de la libération pour les nouvelles actions représentant une partie ou la totalité de ces montants d'augmentation du capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée selon la forme légale exigée par l'Actionnaire Commandité, le présent article est, par conséquent, à adapter.»

Douzième résolution

L'Assemblée décide de refondre la définition de «Distribution» de l'article 16.20 des Statuts, afin qu'elle ait désormais la teneur suivante:

««Distribution» signifie toute distribution faite par la Société aux détenteurs d'Actions Ordinaires, en ce qui concerne ces Actions Ordinaires, soit en numéraire, bien ou titres de la Société, et soit au moyen de rachat, dividendes, boni de liquidation, recapitalisation ou tout autre moyen; à condition que ce qui suit ne puisse être qualifié de Distribution: toute recapitalisation ou échange d'Actions Ordinaires existantes, ou toute subdivision (par scission d'actions, scission de dividendes ou autre) de toutes Actions Ordinaires existantes, impliquant dans chaque cas la réception d'instruments financiers en échange de ou en rapport avec cette recapitalisation, subdivision ou combinaison des deux; à condition, en outre, que toutes les distributions faites par la Société avant le 7 Mars 2013 seront ignorées pour les besoins de la présente définition de «Distribution» et des présents Statuts.

Treizième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de l'actionnaire commandité de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des actions de la Société.

Evaluation des frais

Le montant total des dépenses coûts, honoraires et charges de toute sorte qui incombent à la Société ou qui seront à sa charge du fait du présent acte s'élève à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: Le Ret, Reis da Silva, Duong, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 mars 2013. Relation: EAC/2013/3422. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013039751/742.

(130048842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Cameron Lux Global Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 176.119.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of March.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Cameron Lux GBP S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under number B 154.385,

represented by Me Cécile JAGER, attorney-at-law, residing in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The above named person in the capacity in which it acts, has declared its intention to incorporate by the present deed a "société à responsabilité limitée" and to draw up the articles of association of it as follows:

Title I. - Object - Denomination - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby established a "société à responsabilité limitée" which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time, September 18, 1933 on limited liability companies, as amended and December 28, 1992 on unipersonal limited liability companies as well as by the present articles of association.

Art. 2. The denomination of the company is "CAMERON LUX GLOBAL FINANCE SARL".

Art. 3. The registered office of the company is established in Luxembourg-Town.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 4. The company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The company is established for an unlimited period of time.

Art. 6. The bankruptcy or the insolvency of the sole participant or, as the case may be, of one of the participants does not trigger the dissolution of the company.

Title II. - Capital - Parts

Art. 7. The capital is fixed at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED Euros (EUR 12,500.-) divided into TWO HUNDRED FIFTY (250) parts having a par value of FIFTY Euros (EUR 50.-) each, entirely subscribed for and fully paid up (the "Parts").

Parts may be issued with a share premium.

The issued capital of the company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

The board of managers may create such capital reserves from time to time as it may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the company as issue premiums on the issue and sale of its Parts, which reserves or paid in surplus may be used by the board of managers to provide for setting off any realized or unrealized capital losses or for the payment of any dividend or other distribution.

Art. 8. Parts can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, Parts are freely transferable among participants. Transfers of Parts inter vivos to non participants may only be made with the prior approval of participants representing at least three quarters of the capital.

For all other matters pertaining to transfers of parts, reference is made to Articles 189 and 190 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

Art. 9. A participant as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its management as defined under Title III of the present articles of association.

In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. - Management

Art. 10. The company is managed by a board of managers comprising at least three (3) members, whether participants or not, who are appointed for a determined or an unlimited period of time by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants, which may at any time remove them.

The number of managers, their term and their remuneration are fixed by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants.

The office of a manager shall be vacated if:

- he resigns his office by notice to the company, or
- he ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a manager,
- he becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or
- he is removed from office by resolution of the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants.

Insofar as the law allows, every present or former manager of the company shall be indemnified out of the assets of the company against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a manager.

Art. 11. The board of managers may elect from among its members a chairman.

The board of managers convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the company so requires. It must be convened each time two managers so request.

All meetings of the board of managers shall be held in Luxembourg.

The board of managers shall validly resolve on any matters if a majority of its members are present or represented.

Resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

In addition, any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from Luxembourg.

Art. 12. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object of the company.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the sole participant or, as the case may be, to the general meeting of participants, fall within the competence of the board of managers.

The board of managers is authorised to proceed to the payment of interim dividends subject to the following condition that interim accounts shall be drawn-up showing that the funds available for distribution are sufficient.

Art. 13. The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the board of managers unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to article 14 of the present articles of association.

Art. 14. The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more persons, who need not be selected from its own members.

It may also commit the management of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, whether Partners or not.

Art. 15. Any litigation involving the company, either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the board of managers, represented by its chairman or by the manager delegated for this purpose.

Title IV. - General meeting of participants

Art. 16. The sole participant shall exercise all the powers vested in the general meeting of the participants under section XII of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

All decisions exceeding the powers of the manager(s) shall be taken by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one but less than twenty-five participants, decisions of participants shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the management. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of participants shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V. - Financial year - Profits - Reserves

Art. 17. The financial year of the company starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year, with the exception of the first financial year, which shall begin on the date of formation of the company and shall terminate on the 31st of December 2013.

Art. 18. Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the company together with a balance sheet and a profit and loss account will be set up.

The revenues of the company, deduction made of general expenses and charges, amortisation and provisions constitute the net profit.

Five per cent (5%) out of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the sole participant or of the general meeting of participants, as the case may be.

Art. 19. The board of managers is authorised to proceed, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the accounting year, to the payment of interim dividends, subject only to the two following conditions: the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts drawn up no later than (thirty) 30 days before the date of the board meeting; the interim accounts, which may be unaudited, must show that sufficiently distributable profits exist.

Title VI. - Liquidation - Dissolution

Art. 20. In case of dissolution of the company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be participants, designated by the sole participant or, as the case may be, by the meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

The liquidator(s) shall be vested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

Title VII. - Varia

Art. 21. The parties refer to the Law of August 10, 1915 on commercial companies and the amendments thereto for all matters not provided for in the present articles of association.

Subscription

The articles of association having thus been established, the appearing party, declares to subscribe the whole capital as follows:

Cameron Lux GBP S.a r.l 250 parts

The 250 (TWO HUNDRED FIFTY) parts have been fully paid up to the amount of FIFTY Euros (EUR 50.-) per part by a contribution in cash of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED Euros (EUR 12,500.-).

As a result the amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED Euros (EUR 12,500.-) is as of now at the disposal of the company.

Costs and Valuation

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Extraordinary general meeting

After the articles of association have thus been drawn up, the above named participant has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, it passed the following resolutions:

1. The registered office of the company is fixed at 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

2. The number of managers (gérants) of the company is fixed at 4 (four).

3. The following are appointed managers (gérants) of the company:

- Mr. William C. LEMMER, born in Washington D.C. on June 6, 1944, residing professionally at 1333 West Loop South, Houston, Texas (U.S.A.);

- Mr. Keith JENNINGS, born in Spanish Town, Jamaica, on December 28, 1969, residing professionally at 1333 West Loop South, Suite 1700, Houston Texas 77027;

- Mr. Fulton CROOS-MORAES, born in Colombo (Sri Lanka), on 12 October 1960, residing professionally at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mrs. Cécile JAGER, born in Metz, France, on 6 February 1977, residing professionally at 2, rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand Duchy of Luxembourg.

The managers are appointed for an unlimited period of time, unless they previously resign or are revoked.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the french version:

L'an deux mille treize, le six mars,

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Cameron Lux GBP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, les lois du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 154.385, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, représentée par Me Cécile JAGER, avocat à la Cour, résidant à Howald, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

Titre I^{er} . - Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1^{er} . Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée et par celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La dénomination de la société est «CAMERON LUX GLOBAL FINANCE SARL».

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La faillite ou l'insolvabilité de l'associé unique ou de l'un des associés selon les cas, ne mettent pas fin à la société.

Titre II. - Capital - Parts

Art. 7. Le capital social de la société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS Euros (EUR 12.500,-) divisé en DEUX CENT CINQUANTE (250) Parts ayant une valeur nominale de CINQUANTE Euros (EUR 50,-) chacune étant souscrite et entièrement libérée (les «Parts»).

Les Parts peuvent être émises avec prime d'émission.

Le capital social de la société pourra être augmenté ou réduit suivant les règles légales en vigueur au Luxembourg.

Le conseil de gérance pourra créer ponctuellement les réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et créera une réserve destinée à recevoir les primes d'émissions reçues par la Société lors de l'émission et de la vente de ses Parts, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le conseil de gérance en vue du rachat de ses Parts par la Société ainsi que l'y autorise les présents statuts, pour compenser des moins-values réalisées ou latentes, ou pour le paiement de tout dividende, ou toute autre distribution.

Art. 8. Les Parts sont librement cessibles par l'associé unique, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les Parts sont librement cessibles entre les associés. Les cessions de Parts entre vifs à des tiers non-associés ne peuvent être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telles que modifiées.

Art. 9. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer, de quelque manière que ce soit, dans les actes de son administration, tel que prévu au Titre III des présents statuts.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, se rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. - Administration

Art. 10. La société est administrée par un conseil de gérance composé de trois (3) membres au moins, associés ou non, nommés pour une période déterminée ou indéterminée par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés, qui peut les révoquer à tout moment.

Le nombre des gérants, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés.

Le poste de gérant sera vacant si:

- il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou
- il cesse d'être gérant par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste de gérant, ou
- il tombe en faillite ou fait un arrangement ou une composition avec ses créanciers en général, ou
- il est révoqué par une résolution de l'associé unique, ou, le cas échéant, par une décision de l'assemblée générale des associés.

Dans les limites de la loi, chaque gérant, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction de gérant.

Art. 11. Le conseil de gérance peut choisir un président parmi ses membres.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de son président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux gérants le demandent.

Toutes les réunions du conseil de gérance se tiendront à Luxembourg.

Le conseil de gérance ne délibère valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les membres du conseil de gérance ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

En outre, tout membre du conseil de gérance prenant part aux délibérations dudit conseil par tout moyen de communication (notamment par téléphone) permettant à tous les autres membres du conseil de gérance présents (en personne, en vertu d'une procuration, par voie téléphonique ou autre) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé être présent audit conseil aux fins de calcul du quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour du conseil.

Si la résolution est prise par voie téléphonique, elle sera considérée comme prise à Luxembourg si l'appel téléphonique est initié depuis le Luxembourg.

Art. 12. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'associé unique ou, selon les cas, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance est autorisé à procéder au paiement des dividendes intérimaires, sous réserve que les comptes intérimaires attestent la disponibilité de fonds suffisants pour procéder à une telle distribution.

Art. 13. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil de gérance conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 14. Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à une ou plusieurs personnes, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil de gérance.

Il peut aussi confier la gestion d'une branche spéciale à une ou plusieurs personnes autres que des gérants, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil de gérance ni associés.

Art. 15. Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil de gérance, représenté par son président ou par le gérant délégué à cet effet.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 16. L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du gérant/des gérants seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un, mais moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant la moitié (50%) du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. - Année comptable - Profits - Réserves

Art. 17. L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf en ce qui concerne le premier exercice qui commencera au jour de la constitution de la société et s'achèvera le 31 décembre 2013.

Art. 18. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième (10%) du capital, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon les cas.

Art. 19. Le conseil de gérance est autorisé à procéder, autant de fois qu'il le juge opportun et à tout moment de l'année sociale, au paiement de dividendes intérimaires, uniquement sous le respect des deux conditions suivantes: le conseil de gérance ne peut prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires que sur base des comptes intérimaires préparés au plus tard trente (30) jours avant la date dudit conseil de gérance; les comptes intérimaires, qui pourront ne pas avoir été audités, doivent attester qu'il existe un bénéfice distribuable suffisant.

Titre VI. - Liquidation - Dissolution

Art. 20. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Titre VII. - Dispositions générales

Art. 21. Les parties se rapportent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts.

Souscription

Les statuts ayant été établis, la comparante déclare vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

CAMERON LUX GBP S.A R.L. 250 Parts

Les 250 (DEUX CENT CINQUANTE) Parts ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de CINQUANTE Euros (EUR 50,-) par part par un apport en numéraire de DOUZE MILLE CINQ CENTS Euros (EUR 12.500,-).

Le montant de DOUZE MILLE CINQ CENTS Euros (EUR 12.500,-) est par conséquent à la disposition de la société à partir de ce moment.

Evaluation et frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Après que les statuts aient été rédigés, l'associé unique prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié qu'elle a été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi au 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Le nombre de gérants est fixé à quatre (4).
3. Ont été élus gérants de la société:

- Mr. William C. LEMMER, né à Washington, Etats-Unis d'Amérique, le 6 juin 1944, demeurant professionnellement au 1333 West Loop South, Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique;

- Mr. Keith JENNINGS, né à Spanish Town, Jamaïque, le 28 décembre 1969, demeurant professionnellement au 1333 West Loop South, Suite 1700, Houston Texas 77027, Etats-Unis d'Amérique;

- Mr. Fulton CROOS-MORAES, né à Colombo, Sri Lanka, le 12 Octobre 1960, demeurant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mrs. Cécile JAGER, née à Metz, France, le 6 février 1977, demeurant professionnellement au 2 Rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg.

Les gérants sont nommés pour une période indéterminée à moins qu'ils n'aient préalablement démissionné ou qu'ils n'aient été révoqués.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la mandataire de la partie comparante, es qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de la même comparante il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: Jager, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 mars 2013. Relation: EAC/2013/3353. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013039825/359.

(130049015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Biotoscana Investments & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.861.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013039757/10.

(130049066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

HellermannTyton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.121.

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of the month of March,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared

DHC LUXEMBOURG IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under Luxembourg law with registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered under number RCS Luxembourg B 121.012 represented by M^e Susanne Goldacker pursuant to a proxy dated 13 March 2013, being the sole shareholder of and holding all thirteen thousand six hundred and seventy (13,670) shares in issue in "HellermannTyton S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée with registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 122.121 and incorporated on 13 October 2006 by deed of the undersigned notary published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 78 of

30 January 2007. The articles of association of the Company were amended for the last time on 28 December 2007 by deed of Me Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial number 559 of 6 March 2008.

The proxy from the Sole Shareholder, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with it.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

A. The sole shareholder holds all shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

B. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

Increase of the issued share capital of the Company to five hundred thousand euros (EUR 500,000) through the issue of six thousand three hundred thirty (6,330) additional shares of a nominal value of twenty-five Euros (€25) each for a total subscription price of one hundred fifty-eight thousand two hundred fifty euros (€158,250), subscription to such new shares by the sole shareholder of the Company and payment of the subscription price by the contribution in kind of five thousand eight hundred thirty-eight (5,838) Class A-II shares of HellermannTyton Alpha S.à.r.l. (RCS Luxembourg 113.627) and approval of valuation of the contribution in kind with respect to the subscription price of the new shares; consequential amendment of article 5 of the articles of association.

Thereafter, the following resolution was passed:

Sole resolution

The sole shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company to five hundred thousand euros (€500,000) through the issue of, and to issue, six thousand three hundred thirty (6,330) shares of a nominal value of twentyfive (€25) Euros each, for a total subscription price of one hundred fifty-eight thousand two hundred fifty euros (EUR158,250).

Thereupon, the sole shareholder of the Company, represented by Me Susanne Goldacker, prenamed, subscribed to all six thousand three hundred thirty (6,330) new shares and fully paid the subscription price of such new shares of twenty-five Euro (€ 25) per share, being a total subscription price of one hundred fifty-eight thousand two hundred fifty euros (EUR158,250) by the contribution in kind of five thousand eight hundred thirty-eight (5,838) Class A-II shares of HellermannTyton Alpha S.à r.l., prenamed.

Evidence of such contribution in kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The contribution in kind has been the subject of a valuation report of the Company's board of managers, the conclusion of which reads as follows: "In view of the above, the Board of Managers considers that the total value of the Contribution in Kind corresponds to EUR 158,250 being equal to the subscription price of EUR 158,250 of all Shares to be issued against such Contribution in Kind so that the total aggregate value of the Contribution in Kind corresponds to the total subscription price of all the Shares to be issued."

It was resolved to confirm and approve the subscription price of such new shares and the valuation of the contribution in kind with respect to the subscription price of the new shares so issued.

It is consequentially resolved to amend Article 5 of the articles of association to read as follows:

« **Art. 5. Corporate Capital.** The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of five hundred thousand euros (€500,000) represented by twenty thousand (20,000) shares each with a nominal value of twenty-five Euro (€25). The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.»

There being no further items on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present extraordinary general meeting are estimated at one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

This deed having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing party, together with the notary, signed the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le treizième jour du mois de mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

DHC LUXEMBOURG IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée sous le numéro RCS Luxembourg B 121.012, représentée par M^e Susanne Goldacker en vertu d'une procuration du 13 mars 2013, étant l'associé unique et détenant l'intégralité des treize mille six cent soixante-dix (13.670) parts sociales émises de «HellermannTyton S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.121 et constituée le 13 octobre 2006 suivant acte reçu du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 78 du 30 janvier 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 28 décembre 2007 suivant acte reçu de Me Henri Hellinckx, précité, publié au Mémorial numéro 559 du 6 mars 2008.

La procuration de l'Associé Unique, après avoir signée ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire soussigné, restera joint au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

A. L'associé unique détient l'intégralité des parts sociales émises de la Société, ce qui lui permet de prendre valablement des décisions sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

B. Les points sur lesquels des résolutions doivent être adoptées sont les suivants:

Augmentation du capital social émis de la Société à cinq cent mille euros (500.000 EUR) par l'émission de six mille trois cent trente (6.330) parts sociales supplémentaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 €) chacune pour un prix total de souscription de cent cinquante-huit mille deux cent cinquante euros (158.250 €), souscription à ces nouvelles parts sociales par l'associé unique de la Société et paiement du prix de souscription par voie d'un apport en nature de cinq mille huit cent trente-huit (5.838) parts sociales de Classe A-II de HellermannTyton Alpha S.à r.l. (RCS Luxembourg 113.627) et approbation de l'évaluation de l'apport en nature en ce qui concerne le prix de souscription des nouvelles parts sociales; modification en conséquence de l'article 5 des statuts.

À la suite de quoi, la résolution suivante a été adoptée:

Résolution unique

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à cinq cent mille euros (500.000 EUR) par l'émission de, et d'émettre, six mille trois cent trente (6.330) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 €) chacune, pour un prix total de souscription de cent cinquante-huit mille deux cent cinquante euros (158.250 €).

À la suite de quoi, l'associé unique de la Société, représenté par Me Susanne Goldacker, précitée, a souscrit à toutes les six mille trois cent trente (6.330) nouvelles parts sociales et a intégralement payé le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales de vingt-cinq euros (25 €) par part sociale, soit un prix total de souscription de cent cinquante-huit mille deux cent cinquante euros (158.250 €) par voie d'un apport en nature de cinq mille huit cent trente-huit (5.838) parts sociales de Classe A-II de HellermannTyton Alpha S.à r.l., précitée.

La preuve de cet apport en nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

L'apport en nature a fait l'objet d'un rapport d'évaluation par le conseil de gérance de la Société, dont la conclusion est la suivante: «Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance estime que la valeur totale de l'Apport en Nature correspond à 158.250 EUR étant égal au prix de souscription de 158.250 EUR de toutes les Parts Sociales devant être émises en contrepartie de cet Apport en Nature, de sorte que la valeur totale de l'Apport en Nature correspond au prix total de souscription de toutes les Parts Sociales devant être émises.»

L'associé unique a décidé de confirmer et d'approuver le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales et l'évaluation de l'apport en nature en ce qui concerne le prix de souscription des parts sociales ainsi émises.

L'associé unique a par conséquent décidé de modifier l'article 5 des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.** La Société a un capital social émis et entièrement libéré de cinq cent mille euros (500.000 EUR) représenté par vingt mille (20.000.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (25 €) chacune. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de la présente assemblée générale extraordinaire sont estimés à mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais et est suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la personne comparante, connue du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ladite mandataire de la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. GOLDACKER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mars 2013. Relation: LAC/2013/13125. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Releveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013039985/132.

(130049243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Biotoscana Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.840.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013039758/10.

(130049060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Acanthus Foundation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 104.489.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013039721/10.

(130049078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Gandi International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7793 Bissen, 3, Op der Poukewiss.

R.C.S. Luxembourg B 173.775.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013039963/10.

(130049221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Bela-Immo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7595 Reckange, 1, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 166.721.

L'an deux mille treize, le vingt mars.

Pardevant, Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU

Madame Rajka SARIC née MARIJANOVIC, ingénieur, née à Gradac (Croatie), le 17 avril 1964, demeurant à L-7595 Reckange (Mersch), 1, Rue du Moulin, (ci-après la "Comparante ou l'Associée unique").

Laquelle Comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois "BELA-IMMO", établie et ayant son siège social à L-7595 Reckange, 1, rue du Moulin, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 166721, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, du 20 mars 2012, numéro 735 (ci-après la "Société").

- Qu'elle a pris la résolution unique suivante:

Résolution unique

L'Associée unique décide de refondre intégralement l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. “La Société a pour objet les activités suivantes:

- Entrepreneur de construction;
- Couvreur - Ferblantier;
- Charpentier;
- Agent immobilier;
- Promoteur immobilier;
- Administrateur de biens – Syndic de copropriété;

La Société peut encore s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Elle a encore pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de son patrimoine immobilier, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social de la Société et ce, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger”.

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la Comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, cette dernière a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. SARIC-MARIJANOVIC, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 21 mars 2013. Relation: MER/2013/618. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 25 mars 2013.

Référence de publication: 2013039779/44.

(130048983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Commercial Self Storage Investments S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 136.136.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013039847/10.

(130049070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Moyasoft Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 175.282.

Procès-verbal d'assemblée générale de MOYASOFT EUROPE sàrl B175282

L'an deux mille treize le 30 mars, à 10 heures, l'associé de la société MOYASOFT EUROPE sàrl, société à responsabilité limitée au capital de 20,000 €, a tenu l'assemblée générale extraordinaire sur conformément aux dispositions de l'article titre V des statuts.

L'assemblée est présidée par M. Hyun Chul LIM, qui a 100 pour cent des parts sociales de la société.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant: 1. Changement de l'adresse du siège social de société de MOYASOFT EUROPE sàrl

L'ancienne adresse: 7, Rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg

Nouvelle adresse: 296-298 route de Longwy L-1940Luxembourg

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

Signature

Le président de séance

Référence de publication: 2013045882/20.

(130054783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

EXCELIA Management Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 57, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 105.273.

—
EXTRAIT

Il découle d'un acte de cession de parts sous seing privée en date du 19 décembre 2012 que:

Le capital de la société "EXCELIA Management Services", se trouve actuellement réparti comme suit:

- Monsieur MARQUES Carlos, indépendant, né le 12/08/1967 à POMBAL (Portugal), demeurant professionnellement à L-4011 ESCH/ALZETTE, 57, Rue de l'Alzette	80 parts
- Monsieur MARIE Simon, conseiller économique, né le 24/11/1976 à Boulogne Sur Mer (France), demeurant à B- 7700 MOUSCRON, 49, rue du Luxembourg	20 parts
Total des parts:	100 parts

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidée:

- de nommer à compter du 7/12/2012 pour une durée indéterminée:

- dans la fonction de gérant technique:

- Monsieur MARIE Simon, conseiller économique, né le 24/11/1976 à BOULOGNE SUR MER (France), demeurant à B-7700 MOUSCRON 49, rue du Luxembourg

- de préciser que vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 18/12/2012.

EXCELIA Management Services SARL

Signature

Référence de publication: 2013039919/26.

(130049172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Arctic Lake S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 152.316.

—
L'an deux mille treize,

le vingt-huitième jour du mois de février.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Madame Haifa HAMMAMI, gérante de société, demeurant à 43 & 41D Linden Gardens, Londres W2 4 HQ, Royaume-Uni,

ici représentée par:

Madame Eveline KARLS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Londres (Royaume-Uni), le 28 janvier 2013,

laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire de la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle personne comparante, représentée comme il est précisé ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations.

Exposé préliminaire

1.- Qu'elle est la seule et unique associée (l'«Associé») de la société «ARCTIC LAKE S.à r.l.» (la «Société») une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social encore au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 152 316, constituée suivant acte notarié dressé en date du 31 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1005 du 12 mai 2010. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

2.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) divisé en dix mille (10'000) parts sociales d'une valeur nominale d'UN EURO et VINGT-CINQ CENTS (1,25 EUR) chacune, intégralement libérées et toutes détenues par l'Associé.

Ceci exposé, l'Associé, représenté comme il est dit ci-avant et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII (relative aux sociétés à responsabilité limitée) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, a pris la résolution suivante:

Résolution

L'Associé DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach (Parc d'Activité Syrdall 2) et DECIDE par conséquent de modifier dans les deux versions originales des statuts, anglaise et française, l'article 2 (2.1), première phrase, afin de lui donner la teneur qui suit:

Version anglaise:

2.1. «The registered office of the Company is established in Munsbach (municipality of Schuttrange), Grand Duchy of Luxembourg.»

Version française:

2.1. «Le siège social est établi à Munsbach (commune de Schuttrange), Grand-Duché de Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire de l'Associé prémentionné a signé avec Nous le notaire instrumentant le présent acte.
Signé: E. KARLS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} mars 2013. Relation: EAC/2013/2838. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013039743/48.

(130049083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Coriolis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 90.979.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 26 mars 2013.

Référence de publication: 2013039853/10.

(130049284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2013.

Hipoteca III Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 171.119.

En date du 27 septembre 2012, TCS II REO (Offshore) LLC ainsi que TCS II Opportunities REO (Offshore) LLC ont transféré une partie des parts sociales qu'ils détenaient à Finsolutia, S.A., c'est-à-dire que TCS II REO (Offshore) LLC a transféré 35,625 parts sociales et TCS II Opportunities REO (Offshore) LLC a transféré 1,875 parts sociales à Finsolutia, S.A. Les parts sociales sont réparties à présent de manière suivante:

TCS II REO (Offshore) LLC: 1,151,875 parts sociales

TCS II Opportunities REO (Offshore) LLC: 60,625 parts sociales

Finsolutia, S.A.: 37,500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Pour la Société

Pedro Fernandes das Neves

Gérant

Référence de publication: 2013044452/20.

(130053984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2013.
